

**SEANCE DU 19 FEVRIER
DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

**Intervention d'Olivier DELAPORTE
Président de la Commission des Finances**

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Merci de nous avoir communiqué suffisamment tôt une note introductive aux grandes orientations pour les années à venir, elle nous a permis de mieux préparer ce DOB. Vous remercier pour la clarté des orientations proposées, qui affichent les politiques et les priorités que vous assignez à notre collectivité.

1) Ces orientations budgétaires s'inscrivent dans un contexte économique et fiscal à la fois difficile et incertain

Contexte difficile en raison principalement des effets de la crise économique sur le niveau et sur l'évolution des recettes fiscales. Les produits des droits de mutation, qui représentent 25 % de nos recettes de fonctionnement, contre 18 % au niveau régional et 15 % dans les départements de plus d'1 M. d'habitants, ont baissé de 31 % en 2009. **Contexte incertain** aussi en raison de la réforme de la fiscalité locale et de la taxe professionnelle.

2) Ces orientations budgétaires sont marquées par la forte progression des dépenses obligatoires, principalement des dépenses sociales

La part du budget consacré aux dépenses sociales, qui sont à plus de 90 % des dépenses obligatoires, a très fortement augmenté au cours des dernières années et continue de progresser. Ces dépenses sont passées de 90 M€ en 1995 à 236 M€ en 2009, soit une augmentation de 162 %, sans compensations à due concurrence par l'Etat.

Or ces dépenses d'aide sociale au sens large, y compris les charges de personnel et les dépenses à caractère général, représentent près de 70 % des dépenses de fonctionnement, c'est dire l'impact très fort et immédiat de l'augmentation de ces dépenses sur les budgets départementaux.

Quelques chiffres illustrent ces évolutions :

En 2 ans, entre 2007 et 2009, le nombre des bénéficiaires de l'APA a augmenté de plus de 18 %, celui des bénéficiaires de la PCH de plus de 38 %. Entre 2008 et 2009, le nombre des bénéficiaires du RMI/RSA a progressé de 18 %.

Au cours de la décennie écoulée, les capacités d'accueil des adultes handicapés ont triplé. Depuis quelques années, le nombre des personnes de plus de 75 ans progresse de 6 à 8 % par an. Ce sont des données objectives qui expliquent la croissance rapide des besoins d'accompagnement social et médico-social dans notre département. Dans un contexte de crise, il est vraisemblable que le nombre d'allocataires du RSA continuera à augmenter.

3) Pourtant dans ce contexte, nos bases financières sont particulièrement saines. Nos taux de fiscalité sont de loin les plus bas en région Ile-de-France. Le taux de la TH s'élève à 4,80 % contre 7,21 % pour le taux moyen pondéré. Notre dette est pratiquement nulle. Et vous avez engagé une action de maîtrise des dépenses de fonctionnement, nous permettant de conserver une fiscalité attractive et de poursuivre l'effort d'investissement.

4) Le projet proposé répond ainsi à une double priorité : d'une part la priorité accordée à la solidarité envers les personnes les plus fragiles et d'autre part le soutien consenti aux territoires et aux communes.

4-1) S'agissant de l'accompagnement des publics les plus fragiles, vous mettez l'accent sur l'aide aux familles confrontées à la perte d'autonomie de leurs proches, ainsi que sur l'accompagnement des personnes les plus vulnérables touchées par la crise et les risques de désocialisation. Vous confirmez à juste raison le soutien à la création et au développement des structures d'insertion qui devrait figurer dans le cadre du programme d'insertion pour 2010.

4-2) S'agissant des politiques départementales, vous réaffirmez **la politique contractuelle**, très attendue et appréciée par les communes et les intercommunalités, ainsi que **les grandes priorités** approuvées par notre assemblée. J'en rappellerai quelques-unes d'entre elles parmi les plus importantes :

- Le soutien à la filière automobile, avec la poursuite de l'aide à la Recherche Développement des constructeurs et sous-traitants, notamment dans le domaine du « véhicule propre ». Le soutien au développement des pôles de compétitivité et la mise en œuvre de la 2^{ème} phase du haut-débit.

- Le soutien de l'offre résidentielle. Depuis 2006, le département a investi 105 M€ au titre des CDOR (*Contrats de Développement de l'Offre Résidentielle*) et la même somme auprès de l'EPFY (*Etablissement Public Foncier des Yvelines*), programme que vous entendez poursuivre et adapter.

- Le développement des transports en commun qui comporte la programmation de nouvelles liaisons ferrées : tramway Chatillon-Vélizy-Viroflay, projet de tangentielle ouest, projet Eole.

- Le développement des infrastructures routières, appuyé sur le programme triennal de modernisation et d'équipement des routes, afin d'aider les communes à aménager et à sécuriser leurs voiries.

- Enfin vous souhaitez poursuivre le programme pluriannuel de construction et de rénovation des collèges, avec le programme d'investissement 2010-2016, qui fait suite au PPI de 2003.

Voici brièvement rappelées les grandes orientations que vous nous proposez, M. le Président, qui entrent pleinement dans la compétence de notre institution, qui répondent à notre mission fondamentale **de solidarité** envers nos concitoyens **et de soutien** aux territoires ainsi qu'aux communes et aux intercommunalités.

La commission des finances approuve pleinement ces orientations qui répondent à l'impératif de solidarité et qui préparent l'avenir.

*

*

*